

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment industriel au 8205, route Transcanadienne, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5), qui a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 4 février 2025, est en vigueur depuis le 4 mars 2025, date de délivrance du certificat de conformité et selon les dispositions de l'article 264.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Avis est aussi donné que la résolution concernant ce projet est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 6 mars 2025

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement